

23 mars 2020

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

En cas de pandémie, aucun jeune ne doit être privé de soins, d'abri ou de services

Ottawa, ON – Les jeunes qui sont ou ont été pris en charge sont confrontés à un avenir incertain, exacerbé par la pandémie COVID-19. À l'exception du Québec, où les jeunes quittent le système de prise en charge à l'âge de 18 ans, toutes les provinces et tous les territoires offrent une forme ou une autre de services post-prise en charge jusqu'à l'âge de 21 ans. Mais ce soutien varie considérablement d'une région à l'autre du pays, tant en ce qui concerne les services offerts que les personnes admissibles.

Les réseaux de jeunes pris en charge de tout le pays, la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada, Vers Un Chez-Soi et la Children's Aid Foundation of Canada se préoccupent du bien-être de ces jeunes adultes, dont beaucoup vivent dans des situations très précaires. Nous demandons aux gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'à tous les organismes au service des jeunes pris en charge et non pris en charge, de mettre en œuvre immédiatement les quatre mesures urgentes suivantes.

1. Suspendre immédiatement et indéfiniment les seuils d'âge prévus par la loi pour les jeunes ayant atteint l'âge de la majorité

Les jeunes qui ont atteint l'âge auquel ils quitteraient les soins devraient être autorisés à rester dans leur placement actuel et à recevoir des aides - aucun dossier ne devrait être clos, et aucun service ne devrait être retiré, y compris l'accès aux travailleurs sociaux et aux aides qui seraient autrement conditionnés par le fait d'être à l'école ou en formation. Lorsque des jeunes ont fait une demande et attendent des services, les demandes devraient être traitées sans délai.

2. Fournir immédiatement des services de santé mentale accessibles gratuitement et maintenir les liens familiaux et culturels pour les jeunes pris en charge ou non

Les jeunes sont particulièrement vulnérables aux déclencheurs du syndrome de stress post-traumatique en raison de leur isolement forcé. Poursuivre les rencontres régulières entre les jeunes, les soignants et les travailleurs sociaux. Les jeunes ont plus que jamais besoin de leur famille. **Protéger et promouvoir les liens familiaux et culturels** pour les jeunes, en particulier pour les jeunes des Premières nations, les jeunes Métis et Inuits, et les jeunes noirs, racisés et LGBTQ2S+ qui sont surreprésentés dans les soins. Fournir un soutien gratuit en matière de santé mentale (c'est-à-dire des conseils, un psychologue, un psychiatre, des aînés), en utilisant le téléphone, le chat en ligne et la vidéoconférence pour maintenir la continuité des liens.

3. Tendre la main à ceux qui ont récemment cessé d'être pris en charge et leur offrir les aides supplémentaires nécessaires à leur survie, sans critères ni conditions d'éligibilité

Les jeunes qui sont ou ont été pris en charge doivent avoir un accès immédiat à un logement et à une aide financière pour tous les besoins, y compris le loyer, l'épicerie et les médicaments. Les jeunes handicapés devraient avoir accès à des ressources supplémentaires qui répondent à leurs besoins spécifiques. Aucune date butoir arbitraire ne devrait être imposée à ces services essentiels, avec une approche de discrétion absolue pour s'assurer que les jeunes à statut précaire ne sont pas laissés pour compte.

Les gouvernements devraient permettre à tous les anciens jeunes pris en charge, à ceux qui quittent ou ont récemment quitté la détention et à ceux qui se trouvent dans des situations de logement précaires d'avoir accès à un financement transitoire. Étant donné que la plupart des systèmes de protection de l'enfance ne suivent pas les jeunes une fois qu'ils sont sortis du système, la communication de ce financement devrait se faire par le biais d'un appel public et inclure un numéro d'appel pour les jeunes qui ont besoin de soutien. Les fonds devraient être rendus accessibles aux jeunes du système de protection de l'enfance, quel que soit leur âge et sans processus de documentation intrusifs.

4. Lorsque des jeunes viennent vous voir à la recherche d'un logement et de services, ne les refusez pas

Le risque d'abus de placement et de violence entre partenaires intimes augmente avec les mesures de distanciation sociale. Les jeunes pris en charge et non pris en charge peuvent être à la recherche de placements alternatifs et de logements plus sûrs. Les organismes de protection de l'enfance doivent continuer à se renseigner auprès des jeunes et à tendre la main à ceux qui vivent de façon indépendante et être prêts à prendre des mesures pour remédier aux situations dangereuses.

Les refuges pour jeunes et les fournisseurs de logements devraient bénéficier d'une certaine flexibilité et d'un soutien pour créer des dispositifs alternatifs afin de garantir que les jeunes puissent rester logés. Si des jeunes présentent des symptômes de la COVID-19, des mesures immédiates de mise en quarantaine doivent être prises. **Aucun jeune ne doit se voir refuser un logement.**

Tous les gouvernements devraient immédiatement suspendre les expulsions, y compris celles des dortoirs de l'enseignement supérieur - de nombreuses personnes qui entrent et sortent du système de protection de l'enfance peuvent ne pas avoir un "foyer" sûr ou adéquat où aller.

Nous remercions les travailleurs de première ligne, les défenseurs, les familles et tous les jeunes qui font leur part pour protéger les jeunes et établir des liens avec eux dans le cadre de soins en cette période de vulnérabilité unique. Nous appelons les gouvernements et les agences à mettre en œuvre les mesures soulignées ci-dessus, et à s'assurer ainsi que les meilleures mesures de protection sont prises pour les jeunes pris en charge et non pris en charge.

Contact pour les médias:

Pour parler avec les responsables des réseaux de jeunes pris en charge, communiquez avec:

Rachel Gouin, Directrice générale, Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada
Rachel@cwlc.ca
613-791-0361 (cell)

Youth in Care Canada est une organisation caritative nationale dirigée par des jeunes et des anciens prestataires des services de protection de l'enfance de tout le Canada. Le YICC existe pour partager l'expertise, les opinions et les préoccupations des jeunes pris en charge et de

ceux qui en sont issus. Depuis 1985, nous faisons participer les jeunes pris en charge et ceux qui travaillent avec eux à la recherche, à l'élaboration de politiques et à la formation des aidants et des professionnels de la protection de l'enfance. Nous aidons, soutenons et favorisons le développement de réseaux provinciaux et communautaires de jeunes pris en charge dans tout le Canada, et nous contribuons à faire avancer le mouvement national et international de réseautage des jeunes pris en charge.

Centre Amitié, Ressources et Entraide pour la Jeunesse (C.A.R.E Jeunesse) est un organisme provincial bilingue à but non lucratif fondé par des anciens prestataires de soins, qui offre un soutien aux jeunes pris en charge et aux anciens prestataires de soins du Québec. C.A.R.E Jeunesse a été créé pour améliorer la qualité de vie dans et après les placements de soins en fournissant un environnement sûr pour les membres afin de se connecter et de former des relations de soutien ainsi qu'en offrant des possibilités de défense, d'éducation et d'autonomisation.

L'organisation met les jeunes et les anciens prestataires plus âgés en contact avec des ressources, examine les politiques relatives aux jeunes pris en charge et propose des formations et des consultations aux professionnels sur les questions relatives aux jeunes pris en charge. C.A.R.E Jeunesse offre un soutien aux jeunes et aux anciens prestataires de tous les placements de protection de l'enfance, y compris, mais sans s'y limiter, les foyers d'accueil, les foyers de groupe et une série de centres résidentiels. C.A.R.E Jeunesse est un organisme inclusif qui accueille des membres de tous horizons, de toutes capacités, cultures, religions, sexes, orientations sexuelles et ethnicités.

La Montreal Youth in Care Alumni Student Association (MYCASA) a été créé par et pour les anciens prestataires de services de prise en charge qui fréquentent des établissements d'enseignement supérieur à Montréal. Cette association, dirigée par des pairs, offre une communauté sûre et sans jugement qui encourage les anciens prestataires à se mettre en réseau, à se soutenir et à se défendre mutuellement tout au long de leur parcours postsecondaire, et à faire entendre leur voix.

L'Ontario Children's Advocacy Coalition est une initiative non partisane, dirigée par First-Voice Advocates, qui défend le leadership d'experts en situation réelle. Le CCOE est composé de personnes ayant de l'expérience en matière de protection et d'adoption des enfants, de système de justice pénale pour les jeunes, de santé mentale, d'invalidité, d'itinérance et de communautés LGBTQ*. Nous croyons qu'il faut éduquer la communauté sur les droits de l'enfant, les besoins des populations privées de leurs droits et marginalisées, et travailler avec les jeunes pour développer des compétences et des expériences liées au bien-être, aux droits et à l'autonomisation. Le CCOC croit en un Ontario où les enfants et les jeunes vulnérables sont soutenus pour devenir des adultes prospères. Le CCOC a été fondé en réponse à la fermeture du Bureau du défenseur des enfants de l'Ontario.

Fostering Change vise à modifier les politiques publiques en faveur des jeunes qui ne sont plus pris en charge par le gouvernement en Colombie-Britannique. Notre campagne est menée par des organisateurs communautaires qui ont une expérience concrète et qui mettent tout en œuvre pour faire changer les choses. Fostering Change est une initiative de First Call: BC's Child and Youth Advocacy Coalition.

La Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada est une organisation caritative nationale composée de membres qui défendent et promeuvent la législation, la politique, la recherche, les programmes et les services qui s'attaquent aux causes sous-jacentes de la précarité et des traumatismes. Nous aspirons à ce que tous les enfants s'épanouissent, qu'ils sachent qu'ils sont aimés et qu'ils aient un sentiment d'appartenance.

Vers Un Chez-Soi est une coalition nationale qui réimagine les solutions au phénomène des jeunes sans-abri en transformant les politiques, la planification, la pratique et l'innovation. A Way Home travaille avec tous les ordres de gouvernement, les communautés, les fournisseurs de services et les organisations philanthropiques pour créer un environnement de politiques, d'investissements et de services qui permet de passer de la simple "gestion" du phénomène des jeunes sans-abri par les services d'urgence à une approche plus proactive, basée sur les droits, qui se concentre sur la prévention (empêcher les jeunes de devenir des sans-abri) et aider les sans-abri à s'installer dans un logement avec des aides aussi rapidement que possible, de manière sûre et planifiée. Notre travail collectif est fondé sur des preuves et axé sur les solutions.

Children's Aid Foundation of Canada has been committed to improving the lives of children and youth involved in the child welfare system for 40 years. Thanks to our incredible donors, we're able to reach more children and youth in and from care and create greater access to the supports they need so they can live full, rich lives. In 2018-19, in partnership with our donors and 74 child- and youth-serving agency partners, we supported more than 22,200 vulnerable young people and 3,500 families across Canada.

